

**Comité Directeur  
Samedi 6 janvier 2024  
C.R.E.P.S – La Chapelle Sur Erdre - 44**

**Présents** : Bernard Brangier - Christophe Gérardin - Denis Halna - Isabelle Lacreuse - Pascal Lapkine - Catherine Migné - Chantal Mora-Tâche - Sandrine Templeraud - Virginie Ventroux (arrivée à 10h05)

**Invités** : Marina Duborper - Frédérique Pontoizeau – Antonin Masson

**Excusés** : Dominique Cochet - Muriel Gac - Patrick Génin - André Lebouc.

Ouverture de la séance : **9h40**

**Vie du Comité Régional :**

Chantal rappelle que lors des comités directeurs, chacun peut et doit s'exprimer sur l'ensemble des sujets, que les débats contradictoires sont indispensables au bon fonctionnement du Codir. En revanche, chacun est tenu au secret des propos exprimés lors de la réunion. Seul, le PV de la réunion, document officiel validé par les élus présents, est communiqué au public via le site du Comité Régional.

**Vote du bureau :**

La majorité des élus est avérée, 8 (sur 13) au moment du vote (Virginie Ventroux arrivée à 10h05, n'a pas participé au vote). Conformément à la demande de la FFTA, il a été procédé à bulletin secret, à l'élection du nouveau Président et du bureau. Sont donc élus :

Président	Pascal Lapkine	8 voix
Secrétaire Général	Chantal Mora-Tâche	8 voix
Secrétaire-adjoint	Sandrine Templeraud	8 voix
Trésorier	Isabelle Lacreuse	8 voix
Trésorier-adjoint	Bernard Brangier	7 voix

Chantal rappelle que Pascal n'est élu que par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale régionale qui se tiendra en novembre 2024.

Chantal communiquera les résultats à Dominique Ohlmann secrétaire général de la FFTA.

**Commissions :**

Les présidents et leur adjoint :

Commission Cibles anglaises : Muriel Gac – Dominique Cochet (adjointe)

Commission Nature 3D Campagne : Sandrine Templeraud

Commission Arbitrage : Virginie Ventroux – Bernard Brangier (adjoint)

Commission Para : Christophe Gérardin - Catherine Migné (adjointe)

Commission Labellisation : Bernard Brangier

Commission Communication : Sandrine Templeraud - Isabelle Lacreuse (adjointe)

Commission ETR : Denis Halna  
Commission Formation : Denis Halna  
Commission Pôle : Pascal Lapkine

Patrick Génin consultant trésorerie,  
Marina Duborper coordinatrice ETR.

### **Commission discipline**

Il est urgent de constituer une commission discipline.

Les présidents de club, les archers, parents d'archers, personnes extérieures peuvent en faire partie, ils doivent juste avoir une licence FFTA.

Il faut au moins 5 membres : l'idéal serait deux personnes par département (soit 10 personnes) Avoir des connaissances juridiques est nécessaire. Après avoir fait acte de candidature motivée, ils seront nommés par les élus du Comité Régional après consultation auprès de la FFTA.

Un courriel sera envoyé aux présidents de club leur indiquant de transmettre notre demande, accompagnée du règlement disciplinaire à leurs des archers

### **Refonte du site internet**

Antonin Masson (après étude de prix), est chargé d'élaborer le nouveau site internet du Comité, il nous a présenté l'arborescence et une maquette du nouveau site.

Une mise en route progressive est prévue début mars 2024.

### **Trésorerie**

Nous accusons un manque à gagner pour un CQP qui n'a pas eu lieu (10 000 €), une perte d'une subvention sous forme de conventionnement de la part de la FFTA dont les membres du CODIR n'ont jamais eu connaissance (12 000 €) et un remboursement de 2 000 € pour une subvention ANS que nous n'avons pas réalisée, soit un total de 24 000 €. Cette somme conséquente représente dix pour cent de notre budget. Nous sommes en train d'étudier les différentes possibilités de recouvrement pour atténuer cette perte financière.

Conformément au contrat de travail de Frédérique, nous allons préparer un avenant pour la passer en groupe 3.

Pour Olivier, compte tenu de ses fonctions et la promesse d'embauche, un avenant à son contrat de travail va stipuler qu'il passe en groupe 6 (Cadre) dès que Chantal aura reçu la confirmation qu'il n'y aura pas d'obligation de le passer en groupe 7 au bout de deux ans (Benoît Ravier doit rappeler Chantal lundi)

### **Adopté à l'unanimité**

Recensement des archeries ligériennes pour étudier avec eux la mise en place de partenariat.

ANS : Dès que la note de cadrage sortira, une réunion de bureau sera rapidement programmée pour préparer le dossier subventions.

Devis de kinésithérapie : trop élevé, **refusé à l'unanimité**. Marina voit avec un ostéopathe.

Isabelle s'occupe des comptes-rendus pour l'ANS.

### **Commission Cibles Anglaises**

Les mandats Championnats régionaux à 18 M sont corrigés en fonction des changements du règlement arbitral et renvoyés à Muriel pour diffusion.

Chantal fait remarquer qu'il est impossible de faire les extractions du classement des archers ligériens sur le site de la FFTA, ce qui pose un réel problème pour les quotas des championnats régionaux et départementaux.

Frédérique voit avec Marina pour que les inscriptions par Yapla soient opérationnelles.

### **Commission Nature, Campagne, 3D**

Alain Piton, archer de St Herblain annoncé 4ème par erreur au championnat de France a été reclassé 3ème. Pascal s'occupe de son bon d'achat.

### **Pôle Espoirs**

Les jeunes rentrent demain au Pôle. Tout va bien, ils sont en progression. Un jeune a dû être recadré, il a jusque fin janvier pour s'améliorer.

Anaëlle a préparé une visio de préparation pour les TRJ (29 juin à Sillé)

Déjà 4 nouvelles candidatures pour intégrer le Pôle.

### **ETR**

19 jeunes, groupe dynamique

Demain, journée de formation EF

Pour le Stage Parcours des 13 et 14 avril prochains, si pas possible en Vendée il existe un terrain à Vertou (tir Campagne).

Stage de préparation Femmes en prévision du Concours des Sirènes 25 € **adopté à l'unanimité**.

### **Commission Labellisation**

Nous devrions passer de 20 à 25 clubs labellisés. Une réunion d'informations sera organisée à partir du mois de mars dans chaque département, pour compléter les dossiers.

### **Commission Arbitrage**

De bons résultats au dernier examen.

Emmanuel Paillat (Pouzauges) va entrer en formation pour être formateur.

### **Commission Para**

Catherine prépare une FAQ pour aider les clubs à accueillir les archers en situation d'handicap.

**Fin de séance : 16h15**

Chantal Mora-Tâche, Secrétaire Générale

